



Doc. 13664
28 janvier 2015

La protection de la liberté des médias en Europe

Amendement¹ n° 7

Sous-amendement n° 2

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Dans l'amendement 7, supprimer les mots suivants:

« et appelle la Fédération de Russie à user de son influence sur les forces séparatistes pro-russes pour contribuer à ces enquêtes. »

1. 2015 - Première partie de session

